

(1)

(N° 8.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1881.

Prorogation de la loi du 1^{er} juillet 1880, relative aux étrangers.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

La loi du 1^{er} juillet 1880 sur les étrangers, dont la durée a été limitée à dix-huit mois, cessera d'avoir force obligatoire le 17 janvier prochain.

D'après les ordres du Roi, j'ai l'honneur, Messieurs, de vous présenter un projet de loi prorogeant les effets de cette loi jusqu'au 17 janvier 1885.

Un tableau indiquant le nombre des étrangers renvoyés ou expulsés du pays depuis le 1^{er} janvier 1880 jusqu'au 15 octobre 1881 est joint au projet.

Le Ministre de la Justice,

JULES BARA.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de notre Ministre de la Justice,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre de la Justice est autorisé à présenter, en Notre nom, aux Chambres législatives, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

La loi du 1^{er} juillet 1880 relative aux étrangers est prorogée jusqu'au 17 janvier 1885.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Donné à Laeken, le 7 novembre 1881.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

J. BARA.

*ÉTAT numérique des étrangers expulsés ou renvoyés du pays depuis
le 1^{er} janvier 1880 jusqu'au 15 octobre 1881.*

ANNÉES.	Étrangers renvoyés par arrêté royal,			Étrangers renvoyés du pays sans arrêté royal d'expulsion.			Totaux.
	Nombre des arrêtés royaux d'expul- sion à charge d'étrangers pour- suivis ou condamnés pour l'un des crimes ou délits prévus par la loi sur les extraditions.	Nombre des arrêtés royaux pris à charge d'étrangers compromettant la tran- quillité publique.		Pour motifs politiques.	Sans motifs politiques.		
		Pour motifs politiques.	Pour motifs non politiques.		Conduits à la frontière pour défaut de moyens d'existence, soit par feuille de route, soit par la gendarmerie	Conduits à la frontière pour condamnation du chef de mendicité ou de vagrabondage.	
1880. . .	96	3	»	3	4372	751	444
1881. . .	166	1	»	2	3335	645	398
	262	4	»	5	7727	1396	842